



L'association AIDES recrute à Lyon un-e animateur-trice d'actions à temps plein en CDI.

Il s'agit pour l'animateur-trice d'actions de conduire des actions de promotion de la santé auprès des publics concernés par l'action de AIDES. Ces actions se déroulent au local de l'association ou hors les murs, à Lyon, dans la Métropole mais également à St Etienne et Valence.

L'action de promotion de la santé concerne autant l'information et l'écoute active des publics, la délivrance de matériel de prévention, l'accès au dépistage, ou encore l'accompagnement dans un parcours de santé, selon les besoins de la personne.

Pour cela, il faut:

- Etre autonome tout en aimant et contribuant activement au travail en équipe, avec des militants-es bénévoles et salariés-es ;
- Etre à l'aise avec l'ensemble des publics rejoints par l'action de AIDES (personnes LGBTIQ+, personnes migrantes, personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite virale, personnes consommatrices de produits psychoactifs, travailleurs-euses du sexe, femmes, personnes en situation de précarité) ;
- Etre à l'écoute des thématiques abordées par les personnes rencontrées, identifier leurs attentes ;
- Mobiliser les ressources internes et externes pour accompagner les personnes demandeuses dans leur parcours de santé,
- Apprécier le contact tant avec les personnes accueillies qu'avec les différents partenaires : services de santé, structures d'accueil, commerces et associations partenaires, etc. ;
- Connaître et utiliser les moyens numériques de communication dont les réseaux sociaux ;
- Connaître et utiliser les outils du Pack Office ;
- Contribuer à la démarche d'amélioration des actions, enregistrer des indicateurs d'activité et contribuer aux rapports d'activité.

La maîtrise de langues étrangères est un plus.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à

Yasmine ERRAÏSS, Coordinatrice (yerraiss@aides.org) et Fabienne FAUQUEREAU, Responsable (ffauquereau@aides.org) **au plus tard le 12 décembre.**

Prise de poste début janvier 2023.